

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 82-137 du 22 avril 1982

chargeant le Camarade Barthélémy  
CHOUENS, Ministre de l'Industrie,  
des Mines et de l'Energie de l'in-  
térin du Camarade Isidore AMOUSSOU,  
Ministre des Finances pour compter  
du 22 avril 1982.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU  
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance N° 77-32 du 9 septembre 1977 portant promul-  
gation de la Loi Fondamentale de la République Populaire  
du Bénin ;

VU le décret N° 82-124 du 9 avril 1982 portant composition du  
Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 22 avril 1982, le Camarade  
Barthélémy CHOUENS, Ministre de l'Industrie, des Mines et  
de l'Energie est chargé de l'intérin du Ministre des Finances  
pendant l'absence du Camarade Isidore AMOUSSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 22 avril 1982

par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Président du Conseil  
Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 CC DU PRPB 4 ANR 4 SGG 4 CPC 2 CPD 2 MF-  
MIME 15 Autres Ministères 18 DPE-DLC-INSAE 6 IGE 4 BN-DAN 4  
BCCT-ONEPI-Gde-Chanc. 3 DNB-FASJEP 4 BCP 1 Préfets 6 JORPB 1.-